

FICHE DE POSTE

Direction des Ressources Humaines

Intitulé du poste : Conseiller-ère de prévention
N°Code Poste RenoIRH : 1869130308

Cotation du poste	Classification RIFSEEP
Catégorie	B / A
Famille d'emploi	Ressources Humaines - RHS
Emploi Principal	RHS009 – Conseiller / conseillère de prévention Assistant / assistante de prévention
Correspondance RIME	Chargé / chargée de la prévention des risques professionnels
Affectation administrative :	DRH / Mission Santé et Sécurité au Travail
Affectation opérationnelle	Dter Méditerranée / Dter Sud-ouest
Localisation géographique du poste	Aix-en-Provence (13)
Date de la vacance du poste	01/01/21
Motif de la vacance du poste	Poste maintenu avec changement de rattachement hiérarchique
Dernier titulaire	Michel DEBONO

Présentation du Cerema

Le Cerema est l'établissement de référence dans les domaines de l'expertise et de l'ingénierie publique pour accompagner les territoires dans leurs missions d'adaptation aux changements climatiques. Il assiste l'État, les collectivités territoriales et les entreprises pour les conduire vers une stratégie d'aménagement durable et des mobilités adaptées aux enjeux écologiques. Le Cerema offre des solutions adaptées et uniques selon les territoires.

Centre de ressources de référence, il éclaire les choix des décideurs publics et les accompagne dans la mise en œuvre de leurs projets de développement. Présent sur l'ensemble du territoire national avec plus de 2 600 agents, le Cerema a engagé un plan ambitieux de transformation afin de devenir l'opérateur de référence des collectivités locales et des entreprises. Cette mutation se traduit par une accentuation de la valorisation de ses expertises. Pour cela, il a fortement renouvelé son organisation et son mode de fonctionnement. Parallèlement, le Cerema s'est recentré sur son cœur de métier et oriente ses activités et prestations vers les besoins réels de ses partenaires.

Contexte

La DRH constituée de 4 services, s'appuie notamment sur la nouvelle Mission Santé et Sécurité au Travail pour garantir les bonnes conditions de travail et mettre en place une politique ambitieuse en la matière à travers une dynamique forte de réseaux.

Sous la supervision hiérarchique du/de la responsable de la Mission, l'équipe constituée de 5 conseillers-ères de prévention (CP), travaille en étroite collaboration avec le DRH et participe activement aux démarches engagées dans le cadre du décret n°82-453 modifié. Elle contribue à la définition de la politique de prévention et d'amélioration des conditions de travail, et à l'élaboration du programme d'actions du Cerema.

Placé fonctionnellement auprès des directeurs-trices techniques et/ou territoriaux, le CP assure également un rôle de conseil et d'assistance dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité. Ses missions demeurent fondamentalement de terrain et de proximité auprès des directions.

Missions

- Animer la mise en œuvre et le pilotage des démarches nationales de prévention, notamment dans le déploiement de l'outil SAGeSSe
- Apporter une expertise pointue et proposer auprès des Dir. DTec-DTer toute mesure de prévention destinée à améliorer la sécurité et à préserver la santé
- Coordonner les activités des AP et CSP, animer les réseaux internes et identifier leurs besoins de développement de compétences
- Contribuer au bon déroulement des réunions de CHSCT et au pilotage de leurs travaux (enquête, visite, gt, expertise...)
- Développer des partenariats internes/externes
- Assurer des actions d'information, de sensibilisation et de formation H&S liés à l'activité

Au sein de la Mission SST

- Définir collégalement la politique de prévention de l'établissement et les plans d'actions priorités
- Proposer des principes directeurs et instructions
- Piloter des actions sur des risques dits particuliers et maintenir une expertise

Liaison hiérarchique

Positionnement du poste

Rattaché-e hiérarchiquement au-à la responsable de la Mission SST de la DRH du Cerema
Placé-e fonctionnellement auprès des Dir. Dtec et/ou DTer, attributaires d'une délégation de pouvoir en matière d'hygiène et de sécurité au travail, du périmètre d'affectation opérationnelle

Management exercé sur le poste

Management fonctionnel des réseaux internes et groupes de travail, sans encadrement direct

Relations internes

Relations directes avec le-la responsable et l'équipe de la Mission SST, les Dir. Dtec et/ou DTer et leurs représentants, le DRH du Cerema, les managers, les assistants de prévention (AP) et correspondants sécurité prévention (CSP), les membres de CHSCT, les équipes des moyens généraux et des services RH-formation

Relations externes

Les inspecteurs santé et sécurité au travail (MIGT), les médecins de prévention, les assistantes de service sociales, les organismes de formations-contrôles

Compétences

Savoir

Expérience sur un poste similaire ou formateur H&S

Connaissance de la réglementation en matière de santé et de sécurité au travail dans la fonction publique

Maîtrise des techniques d'animation de réseaux et de travail en groupe, et mode projet

Maîtrise des techniques d'analyse de situation de travail (étude de poste, DUERP) et d'accident

Connaissance des outils informations et bureautiques

Savoir-faire

Aisance dans la communication orale
Facultés d'adaptation à différents niveaux/types d'interlocuteurs
Fortes capacités d'écoute, d'analyse et de synthèse
Capacités pédagogiques
Capacité à travailler en transversalité, et à gérer les urgences

Savoir-être

Autonomie et force de proposition
Esprit d'équipe et de collaboration
Organisé-e, méthodique et rigoureux-se
Discrétion professionnelle
Diplomate
Disponibilité

Conditions et contraintes

Conditions matérielles :

Bureau individuel – téléphone portable professionnelle – ordinateur portable
Accès au pool automobile pour les déplacements professionnels

Horaires et saisonnalités :

Selon le règlement intérieur du temps de travail du Cerema

Conditions particulières :

Déplacement fréquent sur les sites du périmètre d'attribution des fonctions et occasionnellement à la DRH du Cerema
Visite sur le terrain, éventuellement en situation de travail pouvant engendrer une exposition à des milieux insalubres ou à risques selon les métiers
Formation prise de poste obligatoire, et formations continues
Lettre de mission soumise (pour information) au CHSCT-E

Contacts :

DUSSAUX Maxime – Préfigurateur et responsable de la Mission Santé et Sécurité au Travail
Tél : 04 82 91 75 53 / 06 12 73 55 99
Mél : xavier.guichard@cerema.fr

SOLTNER François-Xavier – Directeur des Ressources Humaines
Tél : 04 82 91 75 76
Mél : francois-xavier.soltner@cerema.fr